

République Islamique de Mauritanie

Honneur – Fraternité – Justice



PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CN-ITIE, N° 2026-01

Date : 25/02/2026	Heure : 12H	Lieu : Locaux du CN-ITIE	Rapporteur : Abdoullahi Diop
-------------------	-------------	--------------------------	---------------------------------

Participants :

Présent	Représenté	Excusée
Voir la liste de présence		

Ordre du jour :

- Campagne de dissémination des rapports ITIE 2023 et 2024 ;
- Conférence mondiale de l'ITIE 2026 aux philippines ;
- Présentation du plan de travail ;
- Mise en place de deux comités ad hoc ;
- Questions diverses.

1. Campagne de dissémination des Rapports ITIE 2023 et 2024

Le mercredi 25 février 2026, s'est tenue dans les locaux du CN-ITIE la première réunion statutaire de l'année 2026 du groupe Multipartite ITIE Mauritanie (GMP).

A 12h10, constatant que le quorum est atteint et que tous les collègues sont représentés, le président du CN-ITIE **M. Mohamed Lemine Ahmedou** a déclaré la réunion ouverte, après avoir remercié les membres du GMP pour leur présence. Il a ensuite présenté l'ordre du jour.

Abordant le premier point relatif à la campagne de dissémination des rapports ITIE 2023 et 2024, le président du CN-ITIE a rappelé que la dissémination décentralisée des rapports ITIE figure parmi les priorités inscrites dans le plan de travail du CN-ITIE, conformément aux exigences de la Norme ITIE. Bien que la dissémination dans les villes minières soit une activité annuelle du plan de travail programmée après la publication de chaque rapport ITIE, l'organisation d'une campagne de dissémination dans les autres régions du pays, non directement concernés pas l'activité extractive,

demeure une action prioritaire du CN-ITIE, organisée tous les deux ou trois ans sous réserve de la disponibilité des ressources financières et logistiques nécessaires.

M. Mohamed Lemine Ahmedou a souligné l'importance de ces ateliers de sensibilisation dans les régions éloignées des sites de production, en rappelant que l'activité extractive, les orientations énergétiques du pays ainsi que l'utilisation des revenus issus du secteur extractif concernent l'ensemble des Mauritaniens, indépendamment de leur lieu de résidence. Il a, à ce titre, mis en exergue le rôle central de l'ITIE dans la promotion de la transparence et du dialogue inclusif, tout en soulignant l'importance de la participation active des acteurs locaux dans la compréhension et l'appropriation des données relatives au secteur extractif.

Les sessions de débat, modérées par les membres de la commission, ont donné lieu à des échanges particulièrement riches et participatifs. Les interventions des représentants de la société civile et les élus locaux ont mis en lumière plusieurs préoccupations liées à des thématiques majeures.

2. Conférence mondiale ITIE 2026 aux philippines

Concernant le deuxième point de l'ordre du jour, relatif à la conférence mondiale de l'ITIE prévue les 24 et 25 juin 2026 à Manille, aux Philippines, le président du CN-ITIE a expliqué l'importance de cette événement international organisé par l'ITIE tous les trois ans, qui rassemble l'ensemble des parties prenantes de la communauté de l'ITIE.

M. Mohamed Lemine Ahmedou a rappelé que l'ITIE Mauritanie avait reçu, lors de la précédente conférence mondiale tenue en juin 2023 à Dakar, un prix de distinction décerné aux pays ayant fait preuve de leadership et d'engagement envers l'ITIE. Il a également rappelé que la Mauritanie a été choisie pour présenter sa contribution à la mise en œuvre d'approches innovantes dans le cadre des « Innovation Talks », une plateforme permettant aux pays de mise en œuvre, aux entreprises, aux organisations de la société civile et aux partenaires de l'ITIE de présenter des idées novatrices sur la mise en œuvre de la Norme ITIE.

Dans cette optique, le CN-ITIE envisage de proposer une contribution à cette plateforme (Innovation Talks), visant à partager des approches innovantes et créatives de la mise en œuvre de l'ITIE notamment à travers le Data Warehouse (DW), qui constitue l'outil central de la divulgation systématique des données du secteur extractif en Mauritanie. Cet outil a permis d'améliorer significativement la collecte et la diffusion des informations relatives aux paiements, à la production et aux exportations du secteur extractif.

En conclusion de ce point de l'ordre du jour, le président a invité les membres du GMP à participer pleinement et activement à cette conférence et à accompagner le secrétariat technique dans la préparation de la participation du Comité, afin de valoriser les innovations en matière de divulgation systématique des données et le rapportage pilote à travers les différents panels auxquels les membres de la délégation prendront part.

3. Présentation du plan de travail

Abordant le troisième point de l'ordre du jour, concernant le plan de travail du CN-ITIE pour l'année 2026, le président a passé la parole au secrétaire permanent M. Abdoullahi Diop pour présenter le plan de travail trimestriel. Il s'agit d'un extrait du plan de travail annuel qui permet de structurer les

objectifs à moyen terme, garantissant une meilleure concentration sur les priorités, une exécution plus efficace et assure un suivi régulier de la progression.

Après avoir passé en revue l'ensemble des activités figurées dans chacun des quatre axes stratégiques de ce plan de travail ainsi que du calendrier pour l'année 2026, il ressort que la mise en œuvre de ces actions est déjà largement engagée, témoignant d'une progression satisfaisante dans l'exécution du programme.

Ensuite, M. Abdoullahi Diop a présenté au GMP le rapport élaboré par le secrétariat technique sur la campagne de dissémination des rapports ITIE 2023 et 2024. Ce rapport offre un aperçu global et détaillé de cette campagne : quatre ateliers régionaux ont été organisés, couvrant huit régions, avec une participation active des acteurs locaux. Plus de 160 organisations et représentants de la société civile ont été directement touchés par les ateliers.

A la fin de ce troisième point de l'ordre du jour, le secrétaire permanent a sollicité l'approbation du GMP Multipartite pour la réalisation d'une étude exploratoire sur les mécanismes de tarification du carbone que le Secrétariat technique envisage de faire. Cette étude vise à analyser le potentiel de génération de revenus carbone dans le contexte national, à travers les projets d'hydrogène vert et d'énergies renouvelables.

4. Mise en place de deux comités ad hoc

Le président a repris la parole pour rappeler les membres du GMP le rôle central et impératif du Groupe dans la mise en œuvre de la Norme ITIE, impliquant une participation pleine, active et efficace de ses membres à la supervision de la mise en œuvre, à la validation des rapports et au suivi des recommandations afin de garantir la bonne gouvernance du secteur extractif.

A cet égard, le président du CN-ITIE a proposé de mettre en place deux comités ad hoc, composés de membres du GMP et du secrétariat technique, chargé d'assurer un suivi actif et significatif de l'ensemble des missions qui leurs seront confiées. Les membres du GMP ont reconnu la pertinence de cette initiative et l'ont approuvée à l'unanimité.

Le premier comité ad hoc sera chargé du suivi des recommandations issues de la validation et du rapport de l'Administrateur Indépendant. Il est composé comme suit :

- Gouvernement : Ndiaye Jiddou (Président) ; Mohamed Mohamed Vall Mini ; Vivi Idoumou ;
- Société civile : Mohamed Yahya Eba ; Baliou Coulibaly ;
- Secrétariat technique : Ahmedou Khlil, Rapporteur.

Le deuxième comité ad hoc se chargera de manière substantielle de la conception des TDRs et du suivi du processus d'élaboration du rapport ITIE 2025. Ce comité sera composé de :

- Gouvernement : Mohamed Mhamed (Président) ; Ndiaye Jiddou ; Vivi Idoumou ; Hamada Fall
- Entreprises : Baba Salihi ;
- Société civile : Emah Youness ; Savia Ghadour ; Cheikh Hama ;
- Secrétariat technique : Abdoullah Diop, Rapporteur.

5. Questions diverses

Abordant le dernier point de l'ordre du jour, M. Mohamed Lemine Ahmedou a informé les membres du GMP des résultats de la réunion interministérielle tenue en décembre 2025. Cette réunion a permis de présenter les progrès réalisés par le pays, les résultats de la dernière validation, ainsi que les principales recommandations issues de la validation et des rapports ITIE.

Son Excellence Monsieur le Premier ministre a exprimé sa satisfaction quant aux avancées enregistrées, et il a suggéré que toutes les recommandations fassent l'objet d'une révision conjointe avec les ministères concernés, dans le but d'apporter les précisions requises et d'intégrer les éléments de progrès existants.

Parmi les décisions prises lors de cette réunion interministérielle, figure l'intégration des agences publiques **MAADEN** et **ANARPAM** dans le périmètre de l'ITIE en Mauritanie. A cet effet, la révision du décret 2018-135 portant organisation et fonctionnement du comité national ITIE est en cours pour officialiser cette adhésion.

Le président a également précisé avoir reçu plusieurs lettres de soutien de ses pairs, notamment de la part des coordonnateurs de l'ITIE dans les pays de la zone 4, qui saluent la qualité de son engagement et les résultats significatifs obtenus durant son premier mandat. Ces appuis l'encouragent à poursuivre et à présenter sa candidature pour un second mandat au sein du Conseil d'administration de l'ITIE internationale.

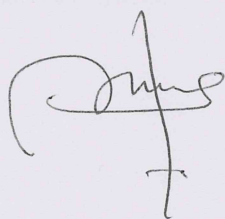
A la fin des discussions, l'ordre du jour étant épuisé, le président a remercié les membres du CN-ITIE avant d'annoncé le lever de la séance à 14h30.

Décisions

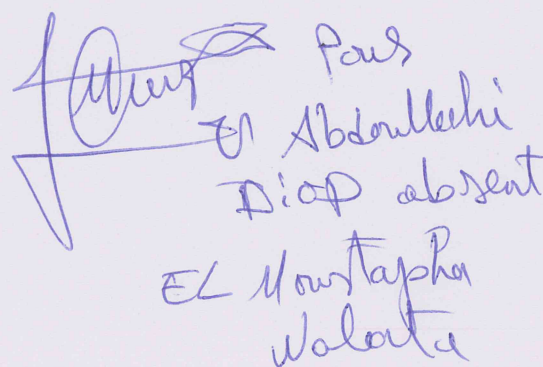
- Création d'un comité ad hoc chargé du suivi des recommandations issues de la validation et du rapport de l'Administrateur Indépendant ;
- Création d'un comité ad hoc chargé du suivi de l'élaboration du rapport ITIE 2025 ;
- Approbation et adoption du plan de travail 2026 ;
- Approbation de l'étude sur les mécanismes de tarification de carbone.

Fait à Nouakchott, le 02.03.2026

Le président de séance



Le secrétaire de séance



Faou
 El Abdoulkhi
 Diop absent
 EL Hourstapha
 Wolata